



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND BULLETIN MUNICIPAL n° 343 et 344



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 novembre 2024

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Audeline MOMY, Laure PALLAUD, Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Michaël LAMBLA

Absents excusés : Denise MARSOT, Nadia NICOLAS, Sébastien LABOURO et Serge SEGUIN donnent respectivement procuration à Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Florian BONNET et Fabien CADOUX

MOT DU MAIRE : MEILLEURS VŒUX 2025 et Rendez-vous le vendredi 10 Janvier à 19 h pour les VŒUX du Maire et de l'Equipe municipale.

L'année 2024 s'achève : toute l'équipe municipale, conseil municipal et personnel associés, avons œuvré au cours de cette année pour le rayonnement et l'animation de notre commune, de nos deux villages, avec l'aide des Associations communales. De nombreux travaux se sont déroulés sous vos yeux et se sont concrétisés en 2024 : Maison d'Assistants Maternelles, Café-Restaurant, Mairie, voirie et trottoirs rue de Bellevue et rue de Lantenne ...

2025 est désormais à notre portée dans quelques jours.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne santé, d'être entouré(e) de ceux que vous aimez et d'apporter du bonheur autour de vous.

Je souhaite que tous ceux qui œuvrent pour le bien commun continuent de le faire avec foi et qu'ils soient rejoints par d'autres.

Un grand merci aux associations, entreprises, partenaires multiples qui nous épaulent dans notre démarche de partage.

Toute l'équipe municipale vous invite pour les vœux de la commune le **vendredi 10 Janvier à 19 h à la salle polyvalente qui seront suivis du pot de l'amitié associé à la galette traditionnelle.**

Cochez dès aujourd'hui cette date de rencontre sur votre nouvel agenda.

Le Maire Didier AUBRY

Fermeture du secrétariat de Mairie du 26 décembre au 5 janvier 2025 inclus
L'équipe municipale vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année





SECURISATION VOIRIES COMMUNALES

Christel ANTOINE, responsable de la commission sécurité routière présente le projet et rappelle les différentes étapes suite à un courrier et des plaintes orales concernant la sortie rue de Fontenelle - rue de Saint-Vit (priorité à droite)

Une réflexion globale, sur nos deux villages, avec une analyse de toutes les rues rejoignant l'axe principal a été réalisé avec l'aide des Services Territoriaux d'Aménagement (STA).

Après échanges, les élus ont souhaité voter en 2 temps :

- Le carrefour rue de Fontenelle / 16 rue de Saint-Vit
- Les autres voies rejoignant l'axe

Le conseil municipal **accorde à la majorité (3 contre, 2 abstentions, 10 pour)**, la proposition présentée du carrefour rue de Fontenelle / 16 rue de Saint-Vit : il sera interdit de sortir sur la rue de St Vit depuis la rue de Fontenelle (au niveau du n°16 Rue de St Vit). L'accès de la rue de Saint Vit à la Rue de Fontenelle reste possible. La priorité à droite de la Rue de Saint Vit est donc supprimée.

Le conseil municipal refuse la proposition d'aménagement des autres rues **avec** 7 contre, 2 abstentions, 6 pour.

RAPPORTS EAU ASSAINISSEMENT 2023

Christophe BONNEFOY, responsable de l'assainissement, présente les rapports du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon) sur la qualité de services et le prix de l'eau potable, et de l'assainissement pour l'exercice 2023.

Ceux-ci sont consultables sur le site internet du SIEVO : www.sievo.fr ou en Mairie. Ils ne font preuves d'aucune remarque, et sont **approuvés à l'unanimité** par l'ensemble du Conseil Municipal.

RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DE LA FORET COMMUNALE PEFC

Denis BONNEFOY, responsable des bois, propose le renouvellement de la certification PEFC, labélisant une gestion durable de notre forêt pour les cinq prochaines années.

Après avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion à PEFC BFC en inscrivant l'ensemble de la forêt relevant du régime forestier dans la **politique de qualité de la gestion durable** définie par PEFC BFC, pour une surface 130.92 ha, représentant un cout de 205.92 € TTC pour les 5 ans.

ACHAT ORDINATEUR PORTABLE ET SONORISATION

Didier AUBRY, maire, propose l'acquisition d'un ordinateur portable pour la Mairie, équipé des logiciels métiers et présente un devis de 1 330.80 € TTC.

Exposé entendu, le conseil municipal **approuve à la majorité** cet achat avec 1 abstention, 14 pour.



Didier AUBRY, maire, propose l'investissement dans une sonorisation portative pour les manifestations extérieures d'un montant de 1 366.77 € TTC.

Christel ANTOINE ne prend pas part au vote.

Exposé entendu le conseil municipal avec 2 abstentions, 12 pour, **accepte à la majorité** cet achat.

PANNEAUX SENTIER BOTANIQUE

Didier AUBRY, Maire, présente le devis d'ONF Vegetis d'un montant de 2 043.60 € TTC pour ajouter cinq panneaux au sentier botanique.

Ces panneaux seraient des plaques Arboretum de 200*270 mm, avec une gravure numérique garantie 10 ans. Le texte et les illustrations seraient proposés par Denis BONNEFOY, Didier AUBRY et Jean RAVEY (agent ONF de la commune).

Le conseil municipal, avec une abstention et 14 voix pour, **valide à la majorité le devis présenté.**



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 décembre 2024

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Denise MARSOT, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michaël LAMBLA, Serge SEGUIN.

Absents excusés : Michèle FICHET, Danièle HENRY, Audeline MOMY donnent procuration à Nadia NICOLAS, Didier AUBRY, Laure PALLAUD.

OUVERTURE DE CREDITS AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le Maire explique qu'il faut demander au conseil municipal de se prononcer sur l'autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2025 dans le cadre du budget principal. Cela permet de régler les investissements avant le vote du budget primitif qui aura lieu en mars ou avril 2025. Le montant de l'autorisation budgétaire doit être au maximum de 25 % du montant de l'exercice de l'année précédente 2024 (hors emprunts et reste à réaliser).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette autorisation budgétaire spéciale, autorise le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement, à hauteur de 142 000 €, avant le vote du budget primitif 2025.

BAIL LOCATIF TERRAIN COMMUNAL

La convention pour la location d'une parcelle communale cadastrée ZC 28 Au Saudenay (délibération du 14/12/2018), signée le 17 décembre 2018, avec la société Arti Show, sera caduque le 31 décembre 2024.

Le Maire propose de reconduire cette convention pour une durée de trois ans avec un montant de loyer mensuel de 160 € pour une surface de 39 ares et 90 centiares (soit une augmentation de 10€ par mois en raison des aménagements réalisés qui ont entraîné une taxe foncière).

Le conseil municipal, après délibération approuve à la majorité (14 pour, 1 abstention) le renouvellement de la convention, et autorise le maire à la signer, avec la mise à jour du loyer.

TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE

Christel ANTOINE, première adjointe, responsable de la salle polyvalente présente une simplification des tarifs de location **à compter du 1er janvier 2025**. Il est décidé et approuvé à l'unanimité, que la salle polyvalente située au 5 bis Rue de l'Eglise sera :

- Prêtée gratuitement :

- **Aux associations communales** sous réserve de nettoyage des locaux à la fin de la séance et de remise en état de la salle.

- **Aux entreprises de la commune**, une fois par an, pour une réunion à caractère professionnel, sous réserve de nettoyage des locaux à la fin de la séance et de remise en état de la salle.

- **Louée aux habitants de MERCEY LE GRAND**, avec la cuisine pour :

- 4h maximum : 60 €
- 1 journée : 160 €
- 1 Week-end : 260 € ou 300 € avec salle de réunion à l'étage.

- **Louée aux associations extérieures** pour la journée seulement, pour 50 €

Pour toute location, une caution de 2 000 € sera demandée pour la salle et la sonorisation ; et une caution de 150 € pour le ménage.

INFOS DIVERSES

CELEBRATION DE NOEL : vendredi 24 décembre à 17 h 45

La crèche sera animée par les enfants du catéchisme, dirigée par Stéphanie CADOUX. Ils seront accompagnés par des musiciens et leurs parents. L'église sera chauffée, alors n'hésitez pas à venir partager ce moment de paix. Une collecte de dons non périssables sera effectuée au profit de la maison de l'entraide de Saint-Vit.



Le journal paroissial « Les Vallées » ne sera plus distribué car la paroisse arrête sa diffusion.

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS REPUTÉE EN ETAT D'ABANDON :



Au cimetière de Mercey le Grand, de nombreuses concessions sont en état d'abandon, certaines stèles sont cassées et menacent de tomber. Une procédure de reprise des concessions abandonnées est engagée. Une première relève a été faite et un procès-verbal de première constatation dressé le 6 décembre 2024.

La liste des concessions concernées est affichée au cimetière et en Mairie. Une information est faite également à la Mairie de Romain-Vigearde. Pour plus d'informations merci de contacter la Mairie.

Tous les concessionnaires, descendants ou successeurs concernés sont invités au rendez-vous de deuxième constatation le samedi 11 janvier à 10h au cimetière de Mercey le Grand.

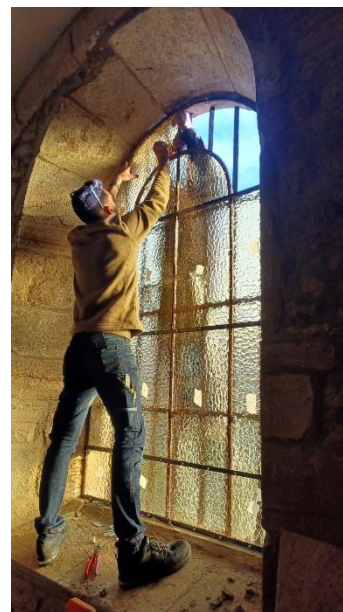
Panneau affichage association : une nouvelle vitrine réservée à l'affichage des associations est installée à côté de la porte d'entrée de la Mairie. Les affiches à y mettre sont à donner au secrétariat de Mairie, qui s'occupera de l'affichage.



RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT : la commune recherche un agent technique polyvalent, sur un poste permanent à temps plein, pour le mois de mai, tous les profils peuvent être étudiés. Pour plus d'informations, ou pour déposer une candidature : mairie.mercey@orange.fr

En bref

Réparation des vitraux cassés à l'Eglise grâce à l'intervention de l'entreprise MATHEY Services.



PLANTATION DE TROIS ARBRES FRUITIERS

Offerts par la LPO Ligue de la Protection des Oiseaux
2 Pommiers et un noyer à tige haute.

Ces trois fruitiers ont été implantés sur le terrain communal situé derrière les 6 logements communaux. Ils participeront à la création d'un verger communal.

Samedi 7 Décembre : Une équipe de choc pour la pose des guirlandes de Noël.
Merci à Thierry, Christophe, Fabien, Michaël, Serge et Sébastien.



Le dimanche 1^{er} décembre, avait lieu le repas des aînés, du Conseil municipal et du personnel.

L'occasion de régaler ses papilles et de faire vibrer ses zygomatiques ! Merci à toute l'équipe du restaurant O Deux Fontaines pour le repas et le service !

Merci à toute l'équipe qui a aidé Danièle HENRI à l'organisation de ce repas festif et aux colis distribués aux personnes de plus de 70 ans.



A VOS AGENDAS

Vendredi 10 janvier 2025, 19h : Vœux du Maire et du Conseil, salle polyvalente. Venez nombreux, seul (e), en famille, entre amis à ce moment de partage et d'échange.



Permanences de Mairie :

Lundi 8h -12h30 ; Mardi 8 h - 18 h ; Vendredi 8h - 12h.
03.81.58.24.52 ♦ mairie.mercey@orange.fr ♦ www.merceylegrand.fr

